



## COMITÉ RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE DE TIR À L'ARC

Association sportive – loi 1901

Siège social : 02, avenue de l'université 33400 TALENCE

Siret : 397 579 855 00040

APE (NAF) : 9312Z – RNA : W471003163

### COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 23 SEPTEMBRE 2017

#### Commission féminine :

- 3 clubs ont répondu à la dernière campagne : Niort, Marans et Boé.
- Offre de formation E1 : 5 premières inscrites seront prises en charge par le comité
- Projet 2018 : sport/santé

Action en faveur des personnes qui font du tir à l'arc dans le cadre d'un suivi médical. Action mise en place au club de Marans (17) en faveur des femmes atteintes d'un cancer du sein. L'organisateur de l'action, Philippe Raffin, souhaite s'investir et développer cette action sur tout le territoire ; pour cela, il est coopté au sein du comité directeur.

#### Commission sportive :

- Le calendrier extérieur est établi et va être diffusé sous peu.
- Deux stages de détection benjamins/minimes sont envisagés en vue d'une intégration dans le pôle France à Talence.
- Pour les championnats régionaux intégrant des finales, il serait bon de mettre en place un « décorum » (sonorisation, atmosphère, ...) lors de celles-ci afin de préparer les archers pour les compétitions nationales.
- Championnat régional salle 2018 : même quota que l'année passée avec possibilité de moduler certaines catégories suivant la participation.
- Patrick Lebeau souhaite le développement des ETANA en vu de devenir ETAF. Il y a actuellement 4 clubs ETAF : Ardin, Arcachon, Lescar et Boé. Il faut valoriser l'aide matérielle, humaine, de formation afin de favoriser la création de club ETANA.

#### Commission parcours :

Lionel Goulette souligne le fait qu'il ne voit plus trop le but de cette commission car les 2 fonctions principales qui était prises en charge jusqu'à maintenant n'existent plus : l'Open de France Nature a été supprimé par la fédération et l'établissement du calendrier parcours est pris en charge par la commission calendrier.

Le fonctionnement de cette commission est à revoir afin de trouver d'autres axes d'action.

### Commission arbitrale :

- On peut observer un vieillissement de la population des arbitres et pas énormément de candidats. Des solutions sont envisagées afin de « motiver » des personnes et de faire connaître la fonction d'arbitre :
  - o Intervention d'arbitres formateurs lors des sessions de formations d'entraîneur
  - o Accueillir des jeunes « en stage découverte » d'une journée lors des championnats régionaux

### Commission record :

- Changement de nom : performances et records
- Toujours la même difficulté pour accéder aux informations après chaque concours.
- Envoyer le tableau R/P à chaque club en début de saison. Il sera également disponible sur le site du comité. A chaque club de l'éditer lors de ses concours.
- Faire un rappel de l'envoi des résultats : la fiche avec toutes les adresses a été envoyé aux clubs et est également disponible sur le site.
- 

### Commission formation :

- Formations fédérales : 3 endroits pour des déplacements facilités : Poitiers, Lescar et Bordeaux.
- Mise en place d'un module d'aide à la réalisation des pré-requis pour la formation E1 (une demande a été faite auprès de la fédé de révision des minimas à atteindre....)
- Le diplôme E2 n'existe plus. Il est remplacé par la formation CQP technicien sportif.
- 2 Forum d'entraînement : Poitiers et Boé
- Plateau technique : évaluation technique et matérielle des catégories B/M de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année avec leur entraîneur
- Pour 2019 : mise en place d'un module « coaching » à destination des entraîneurs qui suivent les archers en compétitions régionales et nationales.

### Commission communication

- Page Facebook : 800 abonnés
- Site : 533 vues /semaine avec un pic à 2000/semaine en mai/juillet
- Charte graphique est disponible en téléchargement sur le site
- Projet de réalisation de banderoles, flammes : 9 devis entre 3000 et 3500 euros pour 6 kits
- Elaboration d'un logo pour les clubs ETANA en cours
- Sponsoring : 2 archeries sont prêtes à soutenir les championnats régionaux par le biais de bons d'achat.

### Commission trésorerie :

- Discussion sur l'achat d'un barnum dont la commande a été effectuée il y a 2 ans mais qui a été interrompue. Vérifier si la fédé continue de subventionner cet achat.
- Le nombre de licences augmente mais les subventions diminuent. Rien de catastrophique mais les réserves diminuent d'année en année : à surveiller.
- Véhicule de fonction pour P. Ortuno : les frais de déplacements sont très élevés et l'achat d'un véhicule permettrait de diminuer les frais. Etude de marché (location, achat, subvention possible) sera faite.

### Commission structure/labellisation :

- Il y a 56 clubs labellisés sur les 132 clubs du CRNATA "11 labels OR, 16 labels Argent et 29 labels Bronze"

La nouvelle saison des labels débutera à partir du 15 octobre 2017. Un courrier sera prochainement envoyé à tous les clubs.

### Questions diverses :

- Dates des championnats régionaux : vu avec la commission sportive
- Date de limite des inscriptions des équipes de DR : voir avec la commission Sportive
- Planification des décisions à prendre par le bureau et/ou par le Codir : le président rappelle que chaque commission effectue son travail et propose des projets. Hors de questions de remettre en question le travail de ces commissions. Les membres du bureau ont été élus et doivent prendre des décisions rapides.
- Aide pour l'organisation D1/D2/CDF : envoi de dossier à la région Nlle Aquitaine.

Au niveau du comité : CDF et D1 : 600 euros

D2 : prise en charge totale de 2 arbitres

- partenariat avec Arc Système
- élaboration d'un « cahier des charges » pour les délégués techniques sur certains championnats régionaux
- pensez à valider le règlement intérieur.

**Le Président,**



**Jean-Marie TOVO**

**La Secrétaire,**

**X**

**Nathalie MONIN**